

225C0886  
FR0000130577-FS0434

2 juin 2025

**Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**PUBLICIS GROUPE SA**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 29 mai 2025, la société BlackRock, Inc. (50 Hudson Yards, New York, NY 10001, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion<sup>1</sup>, a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 mai 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE SA et détenir à cette date, pour le compte desdits clients et fonds, 13 971 686 actions<sup>1</sup> PUBLICIS GROUPE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,49% du capital et 5,02% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral.

2. Par courrier reçu le 30 mai 2025, la société BlackRock, Inc., agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion<sup>1</sup>, a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 mai 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 13 872 760 actions<sup>3</sup> PUBLICIS GROUPE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,46% du capital et 4,98% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PUBLICIS GROUPE SA hors marché et d'une diminution du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral.

---

<sup>1</sup> Dont (i) 2 387 204 ADR PUBLICIS GROUPE SA (représentant 596 801 actions PUBLICIS GROUPE SA), (ii) 269 531 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce provenant d'autant de « contracts for differences » (« CFD ») (sur la base d'un delta de 1) sans échéance prévue, portant sur autant d'actions PUBLICIS GROUPE SA, réglés exclusivement en espèce, (iii) 857 465 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6<sup>o</sup> du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titres et (iv) 185 677 actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 1 484 761 actions PUBLICIS GROUPE SA pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 254 311 860 actions représentant 278 395 696 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Dont (i) 2 389 828 ADR PUBLICIS GROUPE SA (représentant 597 457 actions PUBLICIS GROUPE SA), (ii) 268 207 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce provenant d'autant de « contracts for differences » (« CFD ») (sur la base d'un delta de 1) sans échéance prévue, portant sur autant d'actions PUBLICIS GROUPE SA, réglés exclusivement en espèce, (iii) 697 493 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6<sup>o</sup> du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titres et (iv) 81 558 actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 1 484 801 actions PUBLICIS GROUPE SA pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.